
CONFERENCE DE MONSIEUR YVES CHARPENEL – A ROANNE LE LUNDI 12 FEVRIER 2024

Jeanne Liska 4 mars 2024



I. PRES DE 375 ELEVES ET ACCOMPAGNATEURS ONT REPONDU PRESENTS

A. LES 4 LYCEES PUBLICS DU ROANNAIS AU CINEMA « LE GRAND PALAIS »

1. L'option DGEMC se mobilise pour l'organisation de l'événement

Les élèves de l'option DGEMC ont assisté à la conférence de M. Charpenel lors de la grande nuit du droit du 4 octobre 2023. Les élèves en ont parlé à leurs camarades qui n'en avaient pas bénéficié.

J'ai donc contacté M. Culliford de l'association « Parlons Démocratie » qui m'a mise en relation avec M. Charpenel. La date était fixée. Il restait à organiser la conférence. J'ai donc mobilisé l'option DGEMC des lycées Albert Thomas et Jean Puy afin que des volontaires puissent présenter le projet aux classes de terminales générales et technologiques. Ils ont recueilli les inscriptions des élèves intéressés, à l'aide d'un formulaire qu'ils ont réalisé.

L'amphithéâtre de l'espace conférences de l'IUT, initialement prévu était trop petit. Le Directeur du cinéma, le Grand Palais a accepté de nous prêter une plus grande salle.

Avec l'aide de la direction, la logistique de la journée était organisée.

2. La conférence « mémoires »

Les terminales des lycées Albert Thomas, Jean Puy, Carnot et Charlieu ont pu bénéficier de cet événement. Dans un premier temps, M. Charpenel a évoqué ses études, son métier, le rôle de la justice, et celui d'un Procureur de la République. Il a évoqué les qualités nécessaires pour devenir magistrat. Ses souvenirs ont été ponctués d'anecdotes. Il a insisté sur la rigueur des études, que les élèves doivent développer de l'autonomie et avoir de l'ambition et ne pas s'autocensurer dans leur poursuite d'études. La mobilité est indispensable pour réaliser ses rêves. Sa passion du droit a été communicative. Dans un second temps, les élèves ont posé de nombreuses questions.

Les élèves ont pu voir le droit sous un nouveau jour. Cette conférence a renforcé les élèves dans leur volonté de s'engager dans des études juridiques. Les élèves volontaires pour l'organisation se sont rendus acteurs et ont gagné en confiance en eux et en autonomie. Une journaliste de France 3 les a interviewés.

En conclusion, les lycées se sont mobilisés autour de ce projet. Les directions des établissements se sont concertées afin que cet événement puisse se réaliser parfaitement.